

---

**Section 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ**

---

**Nom du produit :** adhésif de liaison Sure-Seal® 90-8-30A**Synonymes :** adhésif à base de solvant**Famille chimique :** adhésif**Utilisation du produit :** adhésif de liaison pour membranes de toiture monocouche en EPDM**Restrictions d'utilisation :** pour dispositifs industriels uniquement.**Informations du fabricant**

Carlisle SynTec

1285 Ritner Highway

Carlisle, PA 17013 USA

Téléphone : +1-800-479-6832

Numéro de téléphone d'urgence : +1-800-424-9300 (Chemtrec)

---

**Section 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS**

---

**Classification conforme au paragraphe (d) du titre 29 du Code des règlements fédéraux (CFR) 1910.1200.**

Liquides inflammables - Catégorie 2

Danger d'aspiration - Catégorie 1

Corrosion/irritation cutanée - Catégorie 2

Grave blessure aux yeux/irritation oculaire - Catégorie 2A

Mutagénicité des cellules germinales - Catégorie 1B

Cancérogénicité - Catégorie 1B

Toxicité pour la reproduction - Catégorie 1B

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - Catégorie 1 (système nerveux central, reins, foie, système respiratoire)

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - Catégorie 2 (système nerveux)

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - Catégorie 3

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée - Catégorie 1 (système nerveux central, reins, système nerveux, système respiratoire)

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée - Catégorie 2 (sang, foie)

**Éléments d'étiquette GHS****Symbole(s)**

### Mot signal

Danger

### Mention(s) de danger

Liquide et vapeur hautement inflammables.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une grave irritation des yeux.

Peut être à l'origine d'anomalies génétiques.

Peut être à l'origine de cancers.

Peut nuire à la fertilité ou à l'enfant en gestation.

Provoque des effets graves sur les organes.

Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut causer la somnolence ou des étourdissements.

Provoque des effets graves sur les organes suite à une exposition prolongée ou répétée.

Peut être mortel en cas d'ingestion et d'infiltration dans les voies respiratoires.

### Mise(s) en garde

#### Prévention

Se procurer des instructions spéciales avant utilisation.

Manipuler uniquement une fois que toutes les mesures de sécurité ont été lues et comprises.

Tenir à l'abri de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Maintenir le contenant correctement fermé.

Mettre le contenant et le matériel de réception à terre et les lier.

Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage anti-explosion.

Utiliser des outils anti-étincelles.

Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans une zone bien aérée.

Prendre des mesures préventives pour éviter les décharges statiques.

Ne pas respirer la poussière, la fumée, les gaz, le brouillard, les vapeurs et les gouttelettes fines.

Se laver soigneusement après la manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit.

Porter des gants, des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.

Utiliser l'équipement de protection individuelle tel qu'indiqué.

#### Réaction

En cas d'incendie : utiliser des moyens d'extinction appropriés pour éteindre le feu.

En cas d'exposition : appeler un CENTRE ANTI-POISON, un médecin ou un pharmacien.

EN CAS D'INHALATION : déplacer l'individu affecté vers l'air frais et le maintenir dans une position confortable pour respirer.

Appeler un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la personne affectée en porte et si elles peuvent être retirées facilement.

Continuer à rincer.

Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou sous la douche.

En cas d'irritation de la peau, demander un avis médical.

Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Traitement spécifique (voir étiquette)

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON, un médecin ou un pharmacien.

Ne PAS provoquer de vomissement.

### Entreposage

Entreposer le produit dans un endroit bien aéré. Maintenir le contenant correctement fermé.

Garder le produit sous clé.

Conserver le produit dans un endroit frais.

### Élimination

Éliminer le contenu/le contenant conformément aux lois locales, régionales, nationales et internationales en vigueur.

### Autres dangers

Aucun connu.

---

## Section 3 – COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

---

Numéro CAS	Nom du composant	Pourcentage
Confidentiel	Polychloroprène	10-30
Confidentiel	Résine phénolique	1-5
1309-48-4	Oxyde de magnésium (MgO)	0,5-1,5
108-88-3	Toluène	30-60
64742-89-8	Solvant naphta, pétrole, aliphatique léger	15-40
67-64-1	Acétone	5-10
1330-20-7	Xylènes (isomères o-, m-, p-)	1-5

---

## Section 4 – PREMIERS SOINS

---

### Description des mesures nécessaires

En cas d'exposition : appeler un CENTRE ANTI-POISON, un médecin ou un pharmacien.

### Inhalation

Déplacer l'individu affecté vers l'air frais et le maintenir dans une position confortable pour respirer. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un CENTRE ANTI-POISON, un médecin ou un pharmacien en cas de malaise.

### Peau

Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou sous la douche. En cas d'irritation de la peau, demander un avis médical. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

### Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la personne affectée en porte et si elles peuvent être retirées facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical.

### Ingestion

Danger d'aspiration. Appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON, un médecin ou un pharmacien. Ne PAS provoquer de vomissement. Si des vomissements se produisent, baisser la tête plus bas que les hanches pour empêcher l'aspiration.

### Indication de consultation médicale d'urgence et traitement spécial requis

Aucune information supplémentaire disponible.

### Principaux symptômes/effets

#### Aigus

Irritation cutanée, irritation oculaire, danger d'aspiration, atteinte du système nerveux central, des reins, du foie, du système respiratoire, du système nerveux et effets sur le système nerveux.

#### Différés

Atteinte du système nerveux central, des reins, du système nerveux, du système respiratoire, effets sur le sang et le foie.

### Note à l'attention des médecins

Si des effets indésirables apparaissent, traiter les symptômes.

---

## Section 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

---

### Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction convenables

Utiliser un extincteur à poudre, à mousse ou à dioxyde de carbone. L'eau peut être inefficace.

#### Moyens d'extinction non convenables

Ne pas éparpiller les produits renversés avec des jets d'eau à forte pression.

### Dangers spéciaux liés aux produits chimiques

Hautement inflammable. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer au ras du sol à distance de sources d'inflammation et provoquer un retour de flamme.

### Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone, acide cyanhydrique, oxydes d'azote.

### Équipement de protection spécial et précautions à l'attention des pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection complète.

### Mesures de lutte contre l'incendie

Déplacer le contenant hors de la zone d'incendie si une telle opération peut être effectuée sans prendre de risque. Les contenants doivent être refroidis avec un jet d'eau, même après la fin de l'incendie.

---

### Section 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

---

#### **Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement et une tenue de protection individuels, voir Section 8.

#### **Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Éliminer toutes les sources d'inflammation. Tenir à l'abri de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. Empêcher le liquide d'infiltrer les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits confinés. Absorber avec de la terre, du sable ou autre matière non combustible et transférer dans le contenant. Utiliser des outils anti-étincelles.

#### **Précautions environnementales**

Éviter le rejet dans l'environnement.

---

### Section 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

---

#### **Précautions pour une manipulation sécurisée**

Se procurer des instructions spéciales avant utilisation. Manipuler uniquement une fois que toutes les mesures de sécurité ont été lues et comprises. Tenir à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes - Ne pas fumer. Utiliser des outils anti-étincelles. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Mettre le contenant et le matériel de réception à terre et les lier. Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit. Prendre des mesures préventives pour éviter les décharges statiques. Utiliser le produit uniquement à l'extérieur ou dans une zone bien aérée. Ne pas respirer les gaz, les émanations, les vapeurs ou les gouttelettes fines. Se laver soigneusement après manipulation. Maintenir hors de portée des enfants.

#### **Mesures de sécurité d'entreposage et incompatibilités**

Entreposer le produit dans un endroit bien aéré. Maintenir le contenant correctement fermé. Garder le produit sous clé. Conserver le produit dans un endroit frais.

Ne pas couper, percer ou souder sur ou près de ce contenant. Les contenants vides peuvent contenir des résidus du produit.

#### **Incompatibilités chimiques**

Agents oxydants puissants, acides, basiques.

### Section 8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Limites d'exposition des composants

<b>Oxyde de magnésium (MgO)</b>	1309-48-4	
ACGIH :	10 mg/m <sup>3</sup> fraction inhalable MPT	
NIOSH :	750 mg/m <sup>3</sup> émanations DIVS	
OSHA (É.-U.) :	15 mg/m <sup>3</sup> émanations MPT, particules totales	
Mexique :	10 mg/m <sup>3</sup> émanations MPT LMPE-PPT de Mg	
<b>Toluène</b>	108-88-3	
ACGIH :	20 ppm MPT	
NIOSH :	100 ppm MPT; 375 mg/m <sup>3</sup> MPT	150 ppm LECT; 560 mg/m <sup>3</sup> LECT
	500 ppm DIVS	
Europe :	50 ppm MPT; 192 mg/m <sup>3</sup> MPT	100 ppm LECT; 384 mg/m <sup>3</sup> LECT
	Risque de contamination importante à travers la peau.	
OSHA (É.-U.) :	200 ppm MPT	max. 300 ppm
Mexique :	50 ppm MPT LMPE-PPT; 188 mg/m <sup>3</sup> MPT LMPE-PPT	
	Peau - risque d'absorption cutanée.	
<b>Acétone</b>	67-64-1	
ACGIH :	500 ppm MPT	750 ppm LECT
NIOSH :	250 ppm MPT; 590 mg/m <sup>3</sup> MPT	2 500 ppm DIVS (10 % LIE)
Europe :	500 ppm MPT; 1 210 mg/m <sup>3</sup> MPT	
OSHA (É.-U.) :	1 000 ppm MPT; 2 400 mg/m <sup>3</sup> MPT	
Mexique :	1 000 ppm MPT LMPE-PPT; 2 400 mg/m <sup>3</sup> MPT LMPE-PPT	
	1 260 ppm LECT [LMPE-CT]; 3 000 mg/m <sup>3</sup> STEL [LMPE-CT]	

## Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : adhésif de liaison Sure-Seal® 90-8-30A

Numéro du : 302124

<b>Xylènes (isomères o-, m-, p-)</b>	1330-20-7	
ACGIH :	100 ppm MPT	150 ppm LECT
Europe :	50 ppm MPT (pur); 221 mg/m <sup>3</sup> MPT (pur)	100 ppm LECT (pur); 442 mg/m <sup>3</sup> LECT (pur)
	Risque de contamination importante à travers la peau.	
OSHA (É.-U.) :	100 ppm MPT; 435 mg/m <sup>3</sup> MPT	
Mexique :	100 ppm MPT LMPE-PPT; 435 mg/m <sup>3</sup> MPT LMPE-PPT	
	150 ppm LECT [LMPE-CT]; 655 mg/m <sup>3</sup> LECT [LMPE-CT]	

### Valeur limite biologique

Les composants de ce produit n'ont pas de valeur limite biologique.

### Mesures d'ingénierie

Fournir un système de ventilation aspirante locale. Si nécessaire, utiliser une ventilation aspirante locale appropriée afin de maintenir un niveau d'exposition en dessous des limites réglementées.

### Mesures de protection individuelle, telles qu'un équipement de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de protection résistantes aux éclaboussures et un masque de protection faciale. Fournir un lave-yeux et une douche d'urgence à proximité immédiate du lieu de travail.

#### Protection de la peau

Porter des vêtements résistants aux produits chimiques et des bottes en caoutchouc en cas de risque de contact avec le produit. Laver soigneusement les vêtements contaminés puis les sécher avant de les réutiliser.

#### Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire.

#### Recommandations concernant les gants

Porter des gants résistants aux produits chimiques appropriés.

## Section 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Apparence</b>	Liquide jaune	<b>État physique</b>	Liquide
<b>Odeur</b>	Hydrocarbure	<b>Couleur</b>	Jaune
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible	<b>pH</b>	Non disponible
<b>Point de fusion</b>	-48 °C	<b>Point d'ébullition</b>	56 - 139 °C
<b>Point de congélation</b>	Non disponible	<b>Taux d'évaporation</b>	0,6 - 0,83

<b>Point d'ébullition</b>	Non disponible	<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non disponible
<b>Auto-inflammation</b>	223 °C	<b>Point d'éclair</b>	10 °C (CC)
<b>Limite inférieure d'explosivité</b>	1,1 %	<b>Décomposition</b>	Non disponible
<b>Limite supérieure d'explosivité</b>	12,8 %	<b>Pression de vapeur</b>	6,7 mm Hg (à 204 °C)
<b>Densité de vapeur (air = 1)</b>	2 - 3,7	<b>Densité (eau = 1)</b>	0,84
<b>Hydrosolubilité</b>	Négligeable	<b>Coefficient de partition n-octanol/eau</b>	Non disponible
<b>Viscosité</b>	2 500 cps	<b>Solubilité (autre)</b>	Non disponible
<b>Densité</b>	Non disponible	<b>Volatilité</b>	79 - 83 %

**Autres informations**

Aucune information disponible pour ce produit.

---

**Section 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

---

**Réactivité**

Aucun danger attendu.

**Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales d'utilisation.

**Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

**Conditions à éviter**

Éviter la chaleur, les flammes, les étincelles et autres sources d'inflammation.

**Incompatibilités chimiques**

Agents oxydants puissants, acides, basiques.

**Produits de décomposition dangereux**

Oxydes de carbone, oxydes d'azote.



---

### Section 11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

---

#### Informations sur les voies principales d'exposition

##### Inhalation

Les vapeurs et brouillards peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut causer des effets indésirables du système nerveux central. Peut provoquer des nausées, des étourdissements, la somnolence et des maux de tête.

##### Contact avec la peau

Provoque une irritation cutanée.

##### Contact avec les yeux

Provoque une grave irritation des yeux.

##### Ingestion

Peut causer une irritation gastro-intestinale.

#### Toxicité aiguë et chronique

**Analyse des composants - DL50/CL50 :** Les composants de ce produit ont été testés sur diverses sources. Les résultats sont publiés ci-dessous :

Oxyde de zinc (1314-13-2)

Rat, oral, DL50 : > 5 000 mg/kg

Phénol, 4-méthyle-. Une réaction se produit avec le dicyclopentadiène et l'isobutène (68610-51-5).

Rat, oral, DL50 : > 200 mg/kg

Lapin, cutané, DL50 : > 5 010 mg/kg

Rat, inhalation, CL50 : > 165 mg/L 1 heure

Toluène (108-88-3)

Rat, oral, DL50 : 2 600 mg/kg

Lapin, cutané, DL50 : 12 000 mg/kg

Rat, inhalation, CL50 : 12,5 mg/L 4 heures

Solvant naphta, pétrole, aliphatique léger (64742-89-8)

Souris, oral, DL50 : 5 000 mg/kg

Lapin, cutané, DL50 : 3 000 mg/kg

Acétone (67-64-1)

Rat, inhalation, CL50 : 50 100 mg/m<sup>3</sup> 8 heures

Xylènes (isomères o-, m-, p-) (1330-20-7)

Rat, oral, DL50 : 3 500 mg/kg

Lapin, cutané, DL50 : > 4 350 mg/kg

Rat, inhalation, CL50 : 29,08 mg/L 4 heures

Eau (7732-18-5)

Rat, oral, DL50 : > 90 mL/kg

## Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : adhésif de liaison Sure-Seal® 90-8-30A

Numéro du : 302124

### Effets immédiats

Provoque une irritation cutanée. Provoque une grave irritation des yeux. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut entraîner la somnolence ou des étourdissements. Atteinte du système nerveux central, des reins, du foie, du système respiratoire, effets sur le système nerveux.

### Effets différés

Peut causer une irritation des voies respiratoires, endommager le système nerveux central, les reins, le système nerveux, le sang et le foie.

### Irritation/corrosivité

Provoque une grave irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

### Sensibilisation respiratoire

Aucune information disponible pour ce produit.

### Sensibilisation cutanée

Aucune information disponible pour ce produit.

### Cancérogénicité des composants

<b>Polychloroprène</b>	Confidentiel
CIRC :	Supplément 7 [1987]; Monographie 19 [1979]; (Groupe 3 (non classable)).
<b>Oxyde de magnésium (MgO)</b>	1309-48-4
ACGIH :	A4 - Non classable comme agent cancérigène pour les humains.
<b>Toluène</b>	108-88-3
ACGIH :	A4 - Non classable comme agent cancérigène pour les humains.
CIRC :	Monographie 71 [1999]; Monographie 47 [1989]; (Groupe 3 (non classable)).
<b>Acétone</b>	67-64-1
ACGIH :	A4 - Non classable comme agent cancérigène pour les humains.
<b>Xylènes (isomères o-, m-, p-)</b>	1330-20-7
ACGIH :	A4 - Non classable comme agent cancérigène pour les humains.
CIRC :	Monographie 71 [1999]; Monographie 47 [1989]; (Groupe 3 (non classable)).

**Mutagénicité des cellules germinales**

Peut provoquer des anomalies génétiques.

**Toxicité pour la reproduction**

Peut nuire à la fertilité ou à l'enfant en gestation.

**Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique**

Atteinte du système nerveux central, des reins, du foie, du système respiratoire, du système nerveux.

**Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée**

Atteinte du système nerveux central, des reins, du système nerveux, du système respiratoire, du sang et du foie.

**Danger d'aspiration**

Danger d'aspiration. Une infiltration dans les poumons peut être nocive. Peut être mortel en cas d'ingestion et d'infiltration dans les voies respiratoires.

**Troubles médicaux aggravés par l'exposition**

Aucune donnée disponible.

### Section 12 – INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

**Écotoxicité**

Aucune information supplémentaire disponible.

**Analyse des composants - Toxicité aquatique**

Toluène	108-88-3
Poissons :	Pimephales promelas, CL50 : 96 heures 15,22 - 19,05 mg/L [en mouvement] (1 jour); Pimephales promelas, CL50 : 96 heures 12,6 mg/L [statique]; Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 heures 5,89 - 7,81 mg/L [en mouvement]; Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 heures 14,1 - 17,16 mg/L [statique]; Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 heures 5,8 mg/L [semi-statique]; Lepomis macrochirus, CL50 : 96 heures 11 - 15 mg/L [statique]; Oryzias latipes CL50 : 96 heures 54 mg/L [statique]; Poecilia reticulata CL50 : 96 heures 28,2 mg/L [semi-statique]; Poecilia reticulata CL50 : 96 heures 50,87 - 70,34 mg/L [statique]
Algues :	Pseudokirchneriella subcapitata CE50 : 96 heures > 433 mg/L IUCLID; Pseudokirchneriella subcapitata CE50 : 72 heures 12,5 mg/L [statique] EPA
Invertébrés :	Daphnia magna CE50 : 48 heures 5,46 - 9,83 mg/L [statique] EPA; Daphnia magna CE50 : 48 heures 11,5 mg/L IUCLID

## Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : adhésif de liaison Sure-Seal® 90-8-30A

Numéro du : 302124

Solvant naphta, pétrole, aliphatique léger	64742-89-8
Algues :	Pseudokirchneriella subcapitata CE50 : 72 heures 4 700 mg/L IUCLID
Acétone	67-64-1
Poissons :	Oncorhynchus mykiss CL50 : 96 heures 4,74 - 6,33 mL/L; Pimephales promelas CL50 : 96 heures 6 210 – 8 120 mg/L [statique]; Lepomis macrochirus CL50 : 96 heures 8 300 mg/L
Invertébrés :	Daphnia magna CE50 : 48 heures 10 294 – 17 704 mg/L [statique] EPA; Daphnia magna CE50 : 48 heures 12 600 – 12 700 mg/L IUCLID
Xylènes (isomères o-, m-, p-)	1330-20-7
Poissons :	Pimephales promelas, CL50 : 96 heures 13,4 mg/L [en mouvement]; Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 heures 2,661 - 4,093 mg/L [statique]; Oncorhynchus mykiss CL50 : 96 heures 13,5 - 17,3 mg/L; Lepomis macrochirus, CL50 : 96 heures 13,1 - 16,5 mg/L [en mouvement]; Lepomis macrochirus CL50 : 96 heures 19 mg/L; Lepomis macrochirus CL50 : 96 heures 7,711 - 9,591 mg/L [statique]; Pimephales promelas, CL50 : 96 heures 23,53 - 29,97 mg/L [statique]; Cyprinus carpio CL50 : 96 heures 780 mg/L [semi-statique]; Cyprinus carpio CL50 : 96 heures > 780 mg/L; Poecilia reticulata CL50 : 96 heures 30,26 - 40,75 mg/L [statique]
Algues :	Pseudokirchneriella subcapitata CE50 : 72 heures 11 mg/L IUCLID (liés aux hydrocarbures aromatiques en C7-12, riches en C8)
Invertébrés :	Caldocera CE50 : 48 heures 3,82 mg/L; Gammarus lacustris CL50 : 48 heures 0,6 mg/L

### Persistence et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

### Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

### Mobilité

Aucune donnée disponible.

### Autre toxicité

Aucune information disponible pour ce produit.

### Section 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

Éliminer conformément à tous les règlements en vigueur.

### Section 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Informations du ministère des Transports

américains :

Appellation réglementaire : Adhésif

Classe de danger : 3

Numéro ONU/NA : 1133

Groupe d'emballage : II

Étiquette(s) requise(s) : 3

#### Informations sur le TMD :

Appellation réglementaire : Adhésif

Classe de danger : 3

Numéro ONU/ : 1133

Groupe d'emballage : II

Étiquette(s) requise(s)

### Section 15 – INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### Règlements fédéraux des États-Unis

Ce produit contient un ou plusieurs des produits chimiques suivants devant être identifiés, conformément à la section 302 (40 CFR 355 annexe A) et à la section 313 (40 CFR 372.65) du SARA, au CERCLA (40 CFR 302.4), au TSCA 12(b), ou nécessitant un plan de sécurité des procédés d'OSHA.

<b>Toluène</b>	108-88-3
SARA 313 :	1 % de concentration de minimis
CERCLA :	1 000 lb quantité à déclarer (QD); 454 kg QD
<b>Acétone</b>	67-64-1
CERCLA :	5 000 lb QD; 2 270 kg QD
<b>Xylènes (isomères o-, m-, p-)</b>	1330-20-7
SARA 313 :	1 % de concentration de minimis
CERCLA :	100 lb QD; 45,4 kg QD
TSCA 12(b) :	Section 4, 1 % de concentration de minimis (liés aux hydrocarbures, C > 4)

## Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : adhésif de liaison Sure-Seal® 90-8-30A

Numéro du : 302124

SARA sections 311/312 (40 CFR 370 sous-parties B et C)

Danger immédiat pour la santé : oui Danger chronique pour la santé : oui Risque d'incendie : oui

Pression : non Réactivité : non

### Règlementations d'État des États-Unis

Les composants apparaissent sur une ou plusieurs des listes de substances dangereuses d'États américains suivantes :

Composant	Numéro CAS	Californie	Massachusetts	Minnesota	New Jersey	Pennsylvanie
Oxyde de magnésium (MgO)	1309-48-4	oui	oui	oui	oui	oui
Toluène	108-88-3	oui	oui	oui	oui	oui
Acétone	67-64-1	oui	oui	oui	oui	oui
Xylènes (isomères o-, m-, p-)	1330-20-7	oui	oui	oui	oui	oui

**La déclaration suivante est établie conformément à la loi California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act de 1986 (Proposition 65) :**

AVERTISSEMENT : ce produit contient un composant chimique connu par l'État de Californie comme étant à l'origine d'anomalies congénitales ou d'autres effets néfastes sur la reproduction.

Toluène	108-88-3
Tox. repro/cong.	Toxicité congénitale, liste du 01/01/1991
	Toxicité pour la reproduction chez les femmes, liste du 07/08/2009

### Liste de Divulgence des Ingrédients (LDI) du SIMDUT

Les composants de ce produit ont été contrôlés conformément à la Liste de Divulgence des Ingrédients du SIMDUT. Cette liste indique les produits chimiques qui doivent être identifiés sur les fiches techniques de santé et de sécurité s'ils entrent dans une composition qui remplit les critères du SIMDUT mentionnés dans les règlements sur les produits contrôlés et s'ils sont présents en quantité supérieure à celle indiquée sur la LDI.

Oxyde de magnésium (MgO)	1309-48-4
	1 %
Toluène	108-88-3
	1 %
Acétone	67-64-1
	1 %

## Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : adhésif de liaison Sure-Seal® 90-8-30A

Numéro du : 302124

### Analyse des composants - Inventaire

Polychloroprène (confidentiel)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN - ENCS	JPN - ISHL	KOR - KECI/KECL	KOR - TCCA	CHN	NZL	MEX
oui	LIS	non	oui	oui	oui	non	oui	non	oui	oui	oui

Oxyde de magnésium (MgO) (1309-48-4)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN - ENCS	JPN - ISHL	KOR - KECI/KECL	KOR - TCCA	CHN	NZL	MEX
oui	LIS	NIE	oui	oui	oui	non	oui	non	oui	oui	oui

Toluène (108-88-3)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN - ENCS	JPN - ISHL	KOR - KECI/KECL	KOR - TCCA	CHN	NZL	MEX
oui	LIS	NIE	oui	oui	oui	non	oui	non	oui	oui	oui

Solvant naphta, pétrole, aliphatique léger (64742-89-8)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN - ENCS	JPN - ISHL	KOR - KECI/KECL	KOR - TCCA	CHN	NZL	MEX
oui	LIS	NIE	oui	oui	non	non	oui	non	oui	oui	oui

Acétone (67-64-1)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN - ENCS	JPN - ISHL	KOR - KECI/KECL	KOR - TCCA	CHN	NZL	MEX
oui	LIS	NIE	oui	oui	oui	non	oui	non	oui	oui	oui

Xylènes (isomères o-, m-, p-) (1330-20-7)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN - ENCS	JPN - ISHL	KOR - KECI/KECL	KOR - TCCA	CHN	NZL	MEX
oui	non	non	non	non	oui	non	oui	non	non	non	oui

---

### Section 16 – AUTRES INFORMATIONS

---

#### Classement NFPA

Risque pour la santé : 2 Risque d'incendie : 3 Réactivité : 0

Échelle de danger : 0 = Minime 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême

#### Sommaire des changements

Date de révision : 24 mai 2019

Note de révision : Mise à jour générale

#### Sigle / Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux); ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route; AU - Australie; DBO - Demande biochimique en oxygène; C - Celsius; CAN - Canada; CAS - Chemical Abstracts Service; CERCLA - Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act; CLP - Classification, Labelling, and Packaging; CHN - Chine; RPC - Règlements sur les produits contrôlés; DFG - Deutsche Forschungsgemeinschaft (Fonds scientifique allemand); DOT - Ministère des Transports des États-Unis; DSD - Dangerous Substance Directive; LIS - Liste intérieure des substances; CEE - Communauté économique européenne; EINECS - Inventaire européen des produits chimiques commercialisés; EPA - Environmental Protection Agency (Agence de protection de l'environnement); UE - Union européenne; F - Fahrenheit; CIRC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; OACI - Organisation de l'aviation civile internationale; LDI - Liste de divulgation des ingrédients; DIVS - Danger immédiat pour la vie ou la santé; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; JPN - Japon; KOW - Coefficient de partage octanol/eau; KOR - Corée du Sud; LIE - Limite inférieure d'explosivité; LLV - Level Limit Value; LOLI - List Of Lists™ - Base de données de réglementation de ChemADVISOR; MAK - Maximum Concentration Value in the Workplace (Concentration maximale sur le lieu de travail); VLEP - Valeur limite d'exposition professionnelle; NFPA - National Fire Protection Agency (Association américaine de protection contre l'incendie); NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health (Institut national pour l'hygiène et la sécurité au travail); NJTSR - New Jersey Trade Secret Registry (Registre du secret commercial du New Jersey aux États-Unis); NTP - National Toxicology Program (Programme national de toxicologie); NZL - Nouvelle-Zélande; OSHA - Occupational Safety and Health Administration; PHL - Philippines; RCRA - Resource Conservation and Recovery Act (Loi sur la conservation et la récupération des ressources); REACH - Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses; SARA - Superfund Amendments and Reauthorization Act; LECT - Limite d'exposition de courte durée; TMD - Transport de marchandises dangereuses; TSCA - Toxic Substances Control Act (Loi sur le contrôle des substances toxiques); MPT - Moyenne pondérée dans le temps; LSE - Limite supérieure d'explosivité; É.-U. - États-Unis.

#### Autres informations

Des précautions raisonnables ont été prises pour préparer ce document. Cependant, le fabricant n'accorde aucune garantie expresse ou implicite quant à la qualité marchande concernant ces informations. Le fabricant ne fait aucune déclaration et décline toute responsabilité en cas de dommages directs, accidentels, consécutifs ou tout autre préjudice résultant de l'utilisation appropriée ou non du produit.

#### Avis de non-responsabilité :

Le fournisseur n'accorde aucune garantie expresse ou implicite, notamment les garanties de qualité marchande ou d'aptitude à un usage particulier. Il assume que l'acheteur du produit est en capacité de déterminer la qualité et l'adéquation du produit. Le fournisseur décline expressément toute responsabilité en cas de dommages accidentels, consécutifs ou tout autre préjudice résultant de l'utilisation appropriée ou non du produit. Aucun



## Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : adhésif de liaison Sure-Seal® 90-8-30A

Numéro du : 302124

élément du contenu ne doit être considéré comme étant une recommandation d'utilisation d'un quelconque produit en conflit avec des droits de brevet existants.